Image not found or type unknown

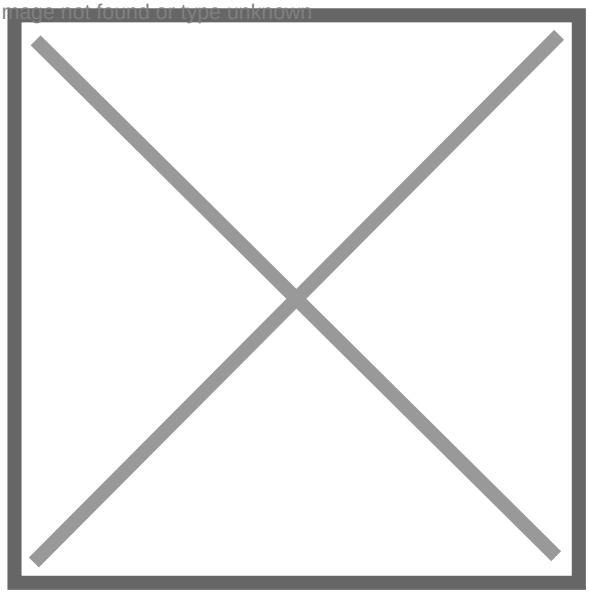

Rémunération pour petits travaux ...

Par **magellon**, le **14/11/2010** à **11:13**

Bonjour,

On me propose la gérance d'un certain nombre de gîtes. Un certain nombre d'employés sont déjà embauchés normalement et perçoivent un salaire. Il est question d'embaucher un certain nombre de personnes pour de menus travaux, tel que femmes de ménage et autres, pour quelques heures de temps en temps (à la demande). La direction n'envisage pas d'employer ces gens sur contrats, mais bien sure, il n'est pas question d'embaucher "au noir".

Qu'elle est la solution. J'ai entendu parler de chèques emploi, serait-ce la solution, comment cela fonctionne-t-il, et où m'adresser pour la marche à suivre?

Merci d'avance.

Jean

Par **Clara**, le **14/11/2010** à **12:24**

Bonjour, allez sur le site CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)

Par **magellon**, le **14/11/2010** à **16:53**

Merci pour votre réponse.

Jean

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés